

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015)

Heft: 2079

Artikel: Les lobbies sont plus voyants, mais moins puissants : au-delà de l'affaire Markwalder

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les lobbies sont plus voyants, mais moins puissants

Au-delà de l'affaire Markwalder

Albert Tille - 17 mai 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27605>

Le dérapage de certains lobbyistes fait la une des journaux et des vagues au Palais fédéral. Mais ne nous trompons pas. En Suisse, les groupes d'intérêt étaient plus influents il y a trente ans qu'aujourd'hui, affirme une [étude](#) du politologue genevois Pascal Sciarini publiée à New York et présentée dans [La Vie économique](#).

La recherche de Sciarini, financée par le Fonds national, compare une série de onze décisions politiques importantes prises entre 2001 et 2006 avec des objets de même nature traités dans les années 70 et 80. Elle a utilisé la méthode dite «réputationnelle», qui consiste à interroger chaque participant à la prise de décision sur l'influence des autres protagonistes. Les preneurs de décisions sont - dans le désordre - les groupes d'intérêt, les partis politiques, le Conseil fédéral, l'administration.

Le résultat est clair. En trois décennies, tous les partis politiques ont gagné en influence, à commencer évidemment par l'UDC dont le pouvoir a bondi de 50%. Plus modestement, le PS a gagné 10 points, le PLR 6 et le PDC 4. A l'inverse, le poids des groupes d'intérêt a fléchi, l'Union des paysans d'abord, l'Usam ensuite, puis l'Union syndicale.

Le poids de l'Union patronale suisse reste inchangé. Economiesuisse conserve presque la même influence que son ancêtre le Vorort. Mais l'évolution récente, non prise en compte par l'enquête, semble indiquer le déclin du plus puissant lobby économique.

Le Conseil fédéral gagne quelques points, soutenu par l'augmentation de l'effectif et de la compétence de plusieurs départements de l'administration fédérale. Et de citer les finances, justice et police, l'intérieur ainsi que les transports, l'énergie et l'environnement. Les cantons, autrefois presque absents dans les prises de décision, font une entrée remarquée dans la Berne fédérale.

Le schéma des prises de décisions politiques des années 70 et 80 peut se résumer ainsi: une entente entre les partenaires sociaux dresse à grands traits l'orientation de la politique économique et sociale. Une relation étroite avec l'administration permet de transformer ces ententes en projets de loi ou en décisions gouvernementales. Dans les années 70, le très actif lobbyiste de la Fédération horlogère René Retornaz pouvait confier aux journalistes: «*Nous avons transféré notre meilleur spécialiste au Vorort.*» Ainsi

sous l'œil bienveillant du parti radical, cette corporation de décideurs dominait la phase pré-parlementaire de l'élaboration législative. Une stable majorité du Parlement ratifiait.

Nous n'en sommes plus là. De nombreux projets gouvernementaux sont démantelés ou éliminés. La montée en puissance de l'UDC a rendu plus difficile la majorité bourgeoise au Parlement. La controverse y remplace la discrète concordance d'autrefois. Le Parlement décide, sous réserve du référendum populaire évidemment.

Les lobbies ont évidemment suivi ce glissement progressif des compétences et ont montré un intérêt grandissant aux travaux parlementaires. La réglementation des rapports entre l'Etat et les groupes d'intérêt a été longtemps quasiment inexistante. Elle se limitait à la publication du nom et des prises de position des organisations consultées à bien plaisir par le Conseil fédéral en phase pré-parlementaire.

Les choses ont changé au tournant du siècle. La [Constitution](#) de 1998, puis une [loi de 2005](#) ont strictement cadré les procédures de consultation. La loi sur l'Assemblée fédérale de 2002 impose aux parlementaires de

[signaler leurs intérêts](#), donc leurs rapports avec les groupes de pression. La loi réglemente aussi l'accès au Palais fédéral. Chaque parlementaire a le droit d'accueillir deux invités qui doivent dûment s'identifier. Les groupes d'intérêt sont ainsi ouvertement acceptés, et pas seulement les organisations traditionnelles, mais aussi des lobbies inattendus, voire exotiques, dont le comportement peut faire problème, comme celui de l'agence Burson-Marseller mandatée par un parti kazakh.

L'étude dirigée par Pascal Sciarini donne plusieurs explications à la perte d'influence des groupes d'intérêt. Les problèmes nouveaux de l'énergie, de l'environnement, des infrastructures envahissent aujourd'hui le débat économique. Les intérêts des entreprises à ces objets sont divers. Les associations qui les représentent sont divisées, donc affaiblies. Elles sont également divisées par la mondialisation et la politique

européenne qui effacent les frontières. L'administration, qui mène les négociations internationales sur la fiscalité, l'agriculture, les migrations et les télécommunications notamment, offre une expertise que n'ont pas, ou pas dans la même mesure, les groupes d'intérêt.

Les associations économiques conservent cependant des moyens financiers non négligeables pour tenter de convaincre le décideur final qui se prononce dans les urnes.

Freysinger, fils de Guillaume Tell

La Suisse, singulière ou modèle, n'en finit pas d'intriguer

Yvette Jaggi - 18 mai 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27614>

En 2004, l'historien Gérard Delaloye remontait [Aux sources de l'esprit suisse](#), établissant une filiation de Rousseau à Blocher. En 2015, *La Nouvelle Revue d'Histoire (NRH)* française consacre le dossier de sa récente livraison bimestrielle au thème «*Identité et démocratie*», sous-titré *La Suisse de Guillaume Tell à Oskar Freysinger*.

Un raccourci saisissant qui ferait plutôt sourire si la NRH ne traînait pas la réputation – dont elle ne se défend pas – d'une réelle sympathie pour la droite la plus affirmée.

L'histoire suscite l'engouement d'un grand public. Tant mieux. Voilà une passion qui assure le

succès durable d'émissions du genre de [L'histoire vivante](#) à la RTS ou de [La fabrique de l'histoire](#) à France Culture. Voilà une passion qui permet le lancement réussi de nouvelles publications, tel [Passé simple](#), mensuel romand d'histoire et d'archéologie dont nous avons salué la naissance ([DP 2055](#)) et qui a passé le cap des 2'000 abonnés en quatre livraisons.

Un modèle qui intrigue

Le modèle suisse intrigue de longue date, fascine même aujourd'hui encore, particulièrement dans les pays de l'Union européenne. Tant mieux aussi. Cela nous vaut en ce mois de mai 2015, célébrations de deux ou cinq

centenaires aidant, plusieurs publications inattendues. Dont deux particulièrement intéressantes.

Il y a d'abord, dans la revue de culture générale [L'éléphant](#), le précieux rappel des dix moments qui ont contribué à façonner la Suisse et vont de 1291, date de sa «naissance» présumée, à la période actuelle, commencée en 1992, pendant laquelle se multiplient les interrogations sur la place que veut ou peut prendre la Suisse en Europe et dans le monde. Le débat reste grand ouvert, déclenché par les questions d'immigration, de rapport à l'Union européenne et des «flux financiers». A noter l'importance reconnue